

HÉLÈNE DAVID
AU DEVOIR

« Battez-vous! »

La ministre de la Culture
invite le milieu
à lutter pour annuler
les coupes de crédits
d'impôt annoncées

elle

ODILE TREMBLAY

Hélène David, la nouvelle ministre de la Culture et des Communications du Québec, invite le milieu culturel à se « battre » pour annuler les coupes de crédits d'impôt de 20 % décrétées la semaine dernière par le gouvernement Couillard.

« Battez-vous! Venez expliquer la situation en septembre devant la Commission d'examen sur la fiscalité québécoise [créée lors du dépôt du budget] », a dit la ministre lors d'un entretien téléphonique avec *Le Devoir*.

« Préparez des présentations les plus claires et les plus convaincantes possible. On va les regarder une à une. Le ministre Leitaou sera ouvert à les entendre et même prêt à en faire une sorte de priorité », a-t-elle ajouté.

Renverser la vapeur

Hélène David dit comprendre le tollé soulevé par l'impopulaire coupe de 20 % de crédits d'impôt dans le budget de Carlos Leitaou déposé la semaine dernière, touchant de plein fouet le milieu du spectacle, des tournages, etc. « Vu le mauvais état des finances publiques, plusieurs mesures, dont celle-là, ont été mises de l'avant. Reste à témoigner, à s'expliquer. »

Les partenaires de la sphère artistique sont inquiets — plusieurs de ses représentants ont communiqué avec le ministère —, mais pense qu'ils peuvent renverser la vapeur.

Hélène David rappelle que les coupes de 20 % dans les tournages et autres productions culturelles ne sont effectives qu'à partir du 31 août. « Les projets déjà déposés risquent d'aboutir. »

« Dommage que tout ce qui est positif pour la

culture soit passé du coup un peu inaperçu! » soupire-t-elle toutefois. Après tout, alors que la majorité des observateurs attendaient des compressions budgétaires à la culture comme ailleurs en ces temps d'austérité, son portefeuille s'en tire avec une très légère augmentation de 3,3 millions. « 1 % de plus, c'est brillant! » estime-t-elle.

Les bons coups

La ministre considère s'être démenée pour bien positionner la Culture dans ce budget. Une de ses grandes fiertés: « Les 110 millions, récurrents sur sept ans, accordés à la SODEC [Société de développement des entreprises culturelles] pour l'essor du secteur numérique. »

Elle avait demandé à la SODEC et au Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) de déterminer leur grande priorité. « La stratégie du numérique est capitale pour tout le monde, dont le

**La ministre
rejette l'option**

d'instaurer

un prix unique

du livre

pour aider

les librairies

indépendantes

à concurrencer

les grandes

surfaces

milieu du livre, de la danse, du théâtre, de la musique, du musée, etc. Il faut mettre les industries culturelles à l'heure du XXI^e siècle. Tout est en mouvement dans la mutation la plus importante de l'histoire de l'humanité. »

Hélène David rappelle que le point de départ de cette stratégie a eu lieu en 2010, sous le règne de l'ancien président de la SODEC, François Macerola. « Plus tard, quand le ministre de la Culture péquiste Maka Kotto a lancé le projet du numérique, il n'y avait pas attaché de crédits financiers. » Ce qui est désormais chose faite.

« Si on n'est pas dans cette course-là, on n'est dans aucune course. Il faut que la présence innovante et créatrice du Québec se fasse mieux connaître. On a un rôle à jouer dans la francophonie numérique, en faisant la promotion des talents comme Marie Chouinard, par exemple. »

À ses yeux, numériser les collections du Musée des beaux-arts, notamment, permettra de créer des visites culturelles sur tableaux blancs interactifs, utiles entre autres aux écoles, car les classes, surtout en région, ne peuvent se déplacer facilement. Même son de cloche en musique, où elle désire que les œuvres québécoises se retrouvent bien en vue sur YouTube. Ou pour le cinéma québécois, si vivant, à mieux promouvoir. Elle salue aussi l'effervescence du



secteur multidisciplinaire.

Sa seconde priorité était d'appuyer les tournées en région et sur la scène internationale, d'autant plus que le fédéral, dans ce dernier cas, a retiré des appuis. *« Nous avons obtenu des budgets récurrents de 2,3 millions pour les tournées. »*

Ajoutez 1 million de plus au CALQ, un autre à Télé-Québec pour sa plateforme culturelle. Dans la foulée du rapport Bourgie sur le mécénat privé, le programme Mécénat Placements Culture reçoit un crédit de 5 millions annuel. Toujours en fonds récurrents, la Cinémathèque québécoise reçoit 100 000 \$, la Société d'arts technologiques (SAT) 315 000 \$, le Wapikoni mobile 80 000 \$, l'INIS 500 000 \$, l'Association des cinémas parallèles 100 000 \$.

Elle considère avoir travaillé fort, mais se retrousse les manches. Le goût de la culture naît sur les bancs d'école. *« Je viens du milieu de l'éducation, dit-elle, et j'ai eu à plusieurs occasions des échanges avec le ministre de l'Éducation, Yves Bolduc, sur les programmes de français, puisque j'ai charge aussi de la promotion de la langue française, mais également sur la culture. Il est ouvert au dialogue. Il faut que les gens sur une même longueur d'onde et dans une même volonté politique s'assoient ensemble dans le but de s'intégrer. Quand je suis allée voir en mai l'extraordinaire Falstaff à l'UQAM [par des élèves issus de milieux défavorisés du sud-ouest de Montréal], j'étais dans l'arrière-scène et des enfants pleuraient parce que leurs parents n'étaient pas venus. J'ai le rêve que la culture soit présente dans tous les yeux, toutes les oreilles. Il faut soutenir toutes les sortes de création, en aidant les régions à y avoir accès. Parfois, c'est en allant voir une pièce très accessible que les gens prennent le goût du théâtre. Ça vaut pour d'autres disciplines culturelles. »*

La ministre, qui rejette l'option d'instaurer un prix unique du livre pour aider les librairies indépendantes à concurrencer les grandes surfaces, donne le mandat à son adjoint parlementaire Luc Fortin de trouver des solutions aux problèmes des libraires indépendantes.

Hélène David aime que le premier ministre Philippe Couillard soit un homme de culture et un lettré. *« Il est un fin observateur de la scène culturelle. C'est pourquoi il a débloqué 110 millions pour la culture. »*



JACQUES BOISSINOT LA PRESSE CANADIENNE
La ministre de la Culture, Hélène David

Le Devoir

PLATEFORME D'INFORMATION DE TÉLÉ-QUÉBEC

1- FAITS SAILLANTS

- La recommandation 19 du rapport intitulé *L'information au Québec : un intérêt public*, produit par M^{me} Dominique Payette et rendu public en janvier 2010, préconisait le financement d'un projet de réseautage de l'information produite par les médias communautaires, coopératifs et indépendants sur le site Web de Télé-Québec.
- En réponse à cette recommandation, un budget de 300 000 \$ a été accordé à Télé-Québec pour analyser la faisabilité d'un tel projet et évaluer les ressources nécessaires à sa mise en œuvre. Dans le cadre de ces travaux, Télé-Québec a effectué une consultation auprès des partenaires potentiels ainsi que des organisations socio-économiques et culturelles de différentes régions du Québec.
- De plus, dans la foulée du rapport de M^{me} Dominique Payette, une consultation publique a eu lieu, du 7 octobre 2011 au 20 janvier 2012, afin de recueillir des commentaires et des suggestions relativement à la mise en place des quatre orientations ministérielles retenues parmi lesquelles figurait la mise en place, par Télé-Québec, d'une telle plateforme.
- [REDACTED] la consultation publique ont révélé un appui important au projet de plateforme d'information régionale et interrégionale.
- [REDACTED]
- La plateforme d'information permettrait un réseautage des médias en régions. Elle pourrait regrouper des contenus audio, photo, textes et vidéo. L'information locale pourrait d'abord être regroupée sur une plateforme régionale et les plateformes régionales ainsi créées pourraient communiquer entre elles afin de favoriser l'interrégionalisation de l'information.
- [REDACTED]
- [REDACTED]
- Le budget annuel nécessaire à la mise en œuvre de la plateforme est estimé à 7 M\$ [REDACTED] et 6 M\$ du gouvernement. Le budget pourrait possiblement atteindre la somme de 10 M\$ avec la production d'une émission d'information régionale à l'antenne de la chaîne.
- Une somme de 2,5 M\$ a été demandée en 2012-2013 pour débiter les travaux. [REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
- Le 23 août 2012, dans le cadre de ses engagements électoraux, le Parti Québécois a annoncé qu'il entendait donner les moyens à Télé-Québec pour en faire une véritable télévision nationale. Il a précisé qu'un gouvernement du Parti Québécois débloquerait 10 M\$ supplémentaires pour mettre en place une mission d'information régionale et nationale afin d'assurer la diversité de l'information partout au Québec.
- [REDACTED]

2- MESSAGES-CLÉS

- Le projet de plateforme d'information régionale et interrégionale présenté par Télé-Québec est très intéressant.
- La consultation publique, [REDACTED], a révélé un appui important à ce projet.

- Il s'agit d'un projet distinctif et innovateur qui accroîtrait la diversité des sources d'information et donnerait une plus grande visibilité aux médias locaux.

3- PROBLÉMATIQUE – ENJEUX

- 

4- DÉVELOPPEMENTS RÉCENTS

- La plateforme électorale du Parti Québécois indique qu'il entend donner à Télé-Québec les ressources nécessaires pour mettre en place une mission d'information régionale et nationale afin d'assurer la diversité de l'information dans les régions du Québec. Une enveloppe de 10 M\$ y serait consacrée.
- À l'occasion de l'ouverture de la 40^e législature de l'assemblée nationale, la première ministre du Québec, M^{me} Pauline Marois, a annoncé l'intention du gouvernement québécois d'aller de l'avant avec l'idée de créer une plateforme d'information locale et régionale à Télé-Québec.

5- ÉTAPES À VENIR

- Reprendre les discussions sur le projet de plateforme d'information entre le MCC, le MFE et Télé-Québec.
- Un financement pour soutenir son déploiement dans l'ensemble des régions pourrait être demandé au gouvernement dans le cadre du budget 2013-2014.

Préparé par : Louise Guay
Unité administrative : Direction des médias et des télécommunications
Approuvé par : Louise Gingras
Date : 1^{er} novembre 2012

**NOTE D'INFORMATION DESTINÉE AU CABINET MINISTÉRIEL
POUR LES TRAVAUX PARLEMENTAIRES**

PLATEFORME WEB CULTURELLE DE TÉLÉ-QUÉBEC

1- FAITS SAILLANTS

- En 2011, le gouvernement du Québec a accordé un budget de 300 000 \$ à Télé-Québec pour analyser la faisabilité d'un projet de plateforme d'information régionale et interrégionale et évaluer les ressources nécessaires à sa mise en œuvre. L'étude de faisabilité a été déposée en janvier 2012. Télé-Québec a recommandé au Ministère de réaliser le projet.
- Au fil des démarches effectuées pour la mise en œuvre de cette plateforme et dans la foulée de l'élaboration de la stratégie culturelle numérique, il est apparu plus opportun d'axer d'abord son développement sur la diffusion et la promotion des arts et de la culture.
- La nouvelle plateforme, intitulée *La Fabrique culturelle*, a été lancée le 11 mars 2014. Projet hybride entre un magazine Web, une chaîne de diffusion vidéo et un réseau social spécialisé en culture, *La Fabrique culturelle* est un outil de rayonnement pour la culture québécoise. Plus d'une centaine de partenaires du domaine culturel dans les différentes régions du Québec y sont associés.
- Son plan de déploiement s'étend sur une période de trois ans. La contribution de Télé-Québec est importante, soit 2,5 M\$ en immobilisations sur deux ans et 2,3 M\$ par année en reconversion des ressources en régions en plus du soutien de l'infrastructure de Télé-Québec.
- La plateforme nécessite un investissement gouvernemental de 3,5 M\$ en 2014-2015, de 5 M\$ en 2015-2016 et de 7,5 M\$ en 2016-2017. Pour les années suivantes, l'ajout de mandats spéciaux en information régionale pourrait porter ce montant à 10 M\$, dont 7,5 M\$ récurrents pour la plateforme Web culturelle.

2- ANALYSE - PROBLÉMATIQUE – ENJEUX

- [REDACTED]
- Télé-Québec est en attente d'un financement gouvernemental récurrent de 7,5 M\$ pour assurer sa pérennité.
- En 2014-2015, Télé-Québec a reçu un financement gouvernemental de 1 M\$.

3- ÉTAPES À VENIR

- Télé-Québec est en attente d'un financement récurrent pour soutenir le déploiement de la plateforme culturelle au cours des prochaines années.

4- MESSAGES-CLÉS

- [REDACTED]
- Il s'agit d'un outil novateur qui rend les produits culturels plus présents dans l'espace numérique, donne une place aux créateurs négligés par les médias traditionnels, et accorde une priorité aux régions.
- La plateforme Web culturelle est une carte de visite au-delà des frontières du Québec pour les artistes et les organismes qui les soutiennent.

Préparé par :	Louise Guay
Secteur :	Direction des politiques de communications et de l'audiovisuel
Approuvé par :	Louise Gingras
Date :	16 juin 2014

**NOTE D'INFORMATION DESTINÉE AU CABINET MINISTÉRIEL
POUR LES TRAVAUX PARLEMENTAIRES**

PLATEFORME WEB CULTURELLE DE TÉLÉ-QUÉBEC : LA FABRIQUE CULTURELLE

1- FAITS SAILLANTS

- En 2011, le gouvernement du Québec a accordé un budget de 300 000 \$ à Télé-Québec pour analyser la faisabilité d'un projet de plateforme d'information régionale et interrégionale et évaluer les ressources nécessaires à sa mise en œuvre. L'étude de faisabilité a été déposée en janvier 2012. Télé-Québec a recommandé au Ministère de réaliser le projet.
- Au fil des démarches effectuées pour la mise en œuvre de cette plateforme et dans la foulée de l'élaboration d'une stratégie culturelle numérique, il est apparu plus opportun d'axer d'abord son développement sur la diffusion et la promotion des arts et de la culture.
- La plateforme, intitulée *La Fabrique culturelle*, a été lancée le 11 mars 2014. Projet hybride entre un magazine Web, une chaîne de diffusion vidéo et un réseau social spécialisé en culture, *La Fabrique culturelle* est un outil de rayonnement pour la culture québécoise. Plus de 50 partenaires du domaine culturel dans les différentes régions du Québec y sont associés. La plateforme, qui offre 3 300 capsules, a reçu 1 000 000 de visites et rassemble plus de 26 000 abonnés sur les différents réseaux sociaux.
- [REDACTED].
- En 2014-2015, un montant récurrent de 1 M\$ a été consenti par le gouvernement à la plateforme culturelle de Télé-Québec.

2- ANALYSE - PROBLÉMATIQUE – ENJEUX

- La plateforme Web culturelle est au cœur de la mission de Télé-Québec.
- Le montant récurrent de 1 M\$ accordé par le gouvernement permet à Télé-Québec de poursuivre progressivement le développement *La Fabrique culturelle*.

3- ÉTAPES À VENIR

Télé-Québec poursuit le développement de la *Fabrique culturelle*, qui vient de célébrer son premier anniversaire.

4- MESSAGES-CLÉS

- [REDACTED]
- Il s'agit d'un outil novateur puisqu'elle rend les produits culturels plus présents dans l'espace numérique, donne une place aux créateurs négligés par les médias traditionnels, et accorde une priorité aux régions.
- La plateforme Web culturelle est une carte de visite au-delà des frontières du Québec pour les artistes et les organismes qui les soutiennent.

Préparé par :	Louise Guay
Secteur :	Direction des politiques de communications et de l'audiovisuel
Approuvé par :	Louise Gingras
Date :	18 mars 2015